



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E8399

VALABLE JUSQU'AU 28/06/2026

ÉDITÉ LE

22/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2006

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 26/10/2021

Capital : 8 000

Raison sociale : IPBS

100 AVENUE DE MILLAU

12170 REQUISTA

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC RODEZ 489349407

Téléphone : 05 65 46 13 21

Fax :

Portable : 06 49 76 42 56

Siret : 489 349 407 00036

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 8305020

Site Internet : www.ipbs-isolation.fr

E-mail : contact@ipbs-isolation.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP H49112K1244000 / 001 588670/4

Responsabilité légale :

BARON DAVID JEAN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H49112K1244000 / 001 588670/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	13/05/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	03/06/2022
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	24/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.